

## **SUPERSONIC IMAGINE**

Société anonyme à conseil d'administration au capital social de 2.341.693,50 euros

Siège social : Les Jardins de la Duranne - Bât. E et Bât. F

510, rue René Descartes - 13857 Aix-en-Provence Cedex

481 581 890 R.C.S. Aix-en-Provence

---

### **ASSEMBLEE GENERALE A CARACTERE MIXTE DES ACTIONNAIRES**

**DU 13 MAI 2019**

**ORDRE DU JOUR**

## **Ordre du jour de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire**

- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Imputation du compte « report à nouveau » débiteur sur le compte « primes d'émission » ;
- Approbation des conventions règlementées visées par le rapport spécial et lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et les engagements règlementés
- Ratification conformément à l'article L.225-42 du Code de commerce d'une convention règlementée soumise aux articles L.235-38 et suivants du Code de commerce ;
- Ratification de la cooptation de Mme Danièle Guyot-Caparrós en qualité d'administrateur ;
- Ratification de la cooptation de Mme Ghislaine Gueden en qualité d'administrateur ;
- Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués à Mme Michèle Lesieur, Directrice Générale de la Société au titre de l'exercice 2018 ;
- Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués à M. Michael Brock, Président du Conseil d'Administration de la Société au titre de l'exercice 2018 ;
- Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables à la Directrice Générale de la Société à compter du 1er janvier 2019 ;
- Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Président du Conseil d'Administration de la Société à compter du 1er janvier 2019 ;
- Fixation du montant des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration ;
- Autorisation à donner au conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions ;

## **Ordre du jour de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire**

- Autorisation à donner au conseil d'administration en vue de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions dans le cadre de l'autorisation de rachat de ses propres actions ;
- Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires ;
- Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et offre au public ;
- Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre d'une offre au profit d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs visée au II de l'article L. 411-2 du code monétaire et financier ;
- Délégation au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital par émission d'actions ordinaires à émettre ou d'autres valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de personnes répondant à des caractéristiques déterminées ;

- Délégation de compétence à consentir au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes dans le cadre d'une ligne de financement en fonds propres ou obligataire ;
- Autorisation au conseil d'administration, en cas d'émission d'actions ou de toute valeur mobilière donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, de fixer le prix d'émission dans la limite de 10 % du capital social et dans les limites prévues par l'assemblée générale ;
- Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription ;
- Délégation de compétence consentie au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, en cas d'offre publique comportant une composante d'échange initiée par la Société ;
- Délégation de pouvoirs consentie au conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions ordinaires de la Société ou de valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement et/ou à terme, à des actions ordinaires de la Société, dans les limites de 10 % du capital, pour rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de sociétés tierces en dehors d'une offre publique d'échange ;
- Limitation globale du montant des émissions effectuées en vertu des résolutions n°16 à n°20 et des résolutions n°22 à n°24 ci-dessus et de la résolution n°31 ci-dessous ;
- Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres ;
- Autorisation à donner au conseil d'administration de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société ;
- Autorisation à donner au conseil d'administration de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre ;
- Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet d'émettre et attribuer des bons de souscription d'actions au profit (i) de membres et censeurs du conseil d'administration de la Société en fonction à la date d'attribution des bons n'ayant pas la qualité de salariés ou dirigeants de la Société ou de l'une de ses filiales ou (ii) de personnes liées par un contrat de services ou de consultant à la Société ou à l'une de ses filiales ou (iii) de membres de tout comité mis en place par le conseil d'administration ou que le conseil d'administration a mis ou viendrait à mettre en place n'ayant pas la qualité de salariés ou dirigeants de la Société ou de l'une de ses filiales ;
- Limitations globales du montant des émissions effectuées en vertu des résolutions n° 27 à n°29 ci-dessus ;
- Délégation consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société au profit des salariés adhérant au plan d'épargne groupe ;

### **Ordre du jour de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire**

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.